

## COMPTE-RENDU DU COMITÉ SYNDICAL DU JEUDI 18 MARS 2021

L'an deux-mille-vingt-et-un, le dix-huit mars à dix-sept heures et trente minutes, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal de l'Assainissement Moret Seine et Loing, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle de réunion du Pôle APROTER, 18 bis allée Gustave Prugnat - Moret sur Loing à Moret-Loing-et-Orvanne, en séance publique.

### ÉTAIENT PRÉSENTS :

#### Compétence Obligatoire : SPANC

La Genevraye  
Montigny sur Loing

Moret-Loing-et-Orvanne  
Nanteau-sur-Lunain  
Saint-Mammès  
Vernou-la Celle sur Seine

Villecerf  
Villemer

Ville-Saint-Jacques

M. OTLINGHAUS Pascal  
M. TORRES DA COSTA Antonio – délégué suppléant  
de M. MOINAUX Bernard  
M. POUILLIER Édouard  
M. GUIMARD Jean-François  
M. GERVAIS Didier  
M. PELLERIN Sébastien – délégué suppléant  
de M. PIGNOT Daniel  
M. DEYSSON François – Arrivée à 17h44  
M. BEAUFRETON Franck – Pouvoir donné  
à M. OTLINGHAUS Pascal  
M. RIFAUT Pascal

#### Compétence Optionnelle : COLLECTE

La Genevraye  
Montigny sur Loing  
Moret-Loing-et-Orvanne  
Vernou-la Celle sur Seine  
Villecerf  
Ville-Saint-Jacques

M. AUDO Benoît  
M. CORBEL Jean-Yves  
M. LEBEAU Olivier  
Mme EMBOULÉ Gerty  
M. DEYSSON François – Arrivée à 17h44  
M. PERADON Philippe

#### Compétence Optionnelle : TRAITEMENT

La Genevraye  
  
Montigny sur Loing  
Moret-Loing-et-Orvanne  
  
Vernou-la Celle sur Seine  
Villecerf  
Ville-Saint-Jacques

M. AUDO Benoît – délégué suppléant  
de Mme PÉRINI Marie-Claire  
M. TORRES DA COSTA Antonio  
M. FORTIN François – délégué suppléant  
de Mme DUMAS PRIMBAULT Laure  
M. DESSOGNE Daniel  
M. DEYSSON François – Arrivée à 17h44  
M. DUCHATEAU Francis

### ÉTAIT ABSENT EXCUSÉ :

#### Compétence Optionnelle : COLLECTE

Saint-Mammès

M. MALBRUNOT Pascal

M. DESSOGNE est désigné Secrétaire de séance.

## Approbation du Procès-Verbal de la séance du 16 décembre 2020

### Le comité Syndical :

Adoptée par	18	voix	Unanimité
Présents ou représentés	17		
Votants	18		
Exprimés	18		
Pour	18	voix	
Contre	0	voix	
Abstention	0		
Ne prend pas part au vote	0		

**APPROUVE** le Procès-Verbal de la séance du 16 décembre 2020.

## ORDRE DU JOUR

### ADMINISTRATION GÉNÉRALE

#### Compte-rendu des décisions prises par délégation du Comité au Président

Le Comité Syndical est informé des décisions prises depuis le dernier Comité :

- ◆ **Décision n° 2020.12.52** du 21 décembre 2020 :  
Signature de la convention unique annuelle relative à l'ensemble des missions optionnelles du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Seine-et-Marne pour l'année 2021.
- ◆ **Décision n° 2021.02.01** du 5 février 2021 :  
Attribution du Marché À Procédure Adaptée MAPA/SIDASS/2020/04 « Travaux d'extension du réseau d'Eaux Usées : rue des buttes/rue Camille Varlet et rue des Belles-mères à Veneux-Les Sablons, Moret-Loing-et-Orvanne (77 250) » à COLAS Ile-de-France NORMANDIE pour son offre d'un montant total de 104 999,00 € HT soit 125 998,80 € TTC.
- ◆ **Décision n° 2021.02.02** du 5 février 2021 :  
Signature de la convention d'adhésion au service de médecine professionnelle et préventive du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Seine-et-Marne pour l'année 2021.
- ◆ **Décision n° 2021.02.03** du 5 mars 2021 :  
Signature de l'avenant n°1 au MAPA/SIDASS/2020/04 – Marché de Travaux d'extension du réseau d'Eaux Usées : rue des buttes, Camille Varlet et des Belles-mères – Veneux-Les Sablons à Moret-Loing-et-Orvanne avec l'entreprise mandataire suite à la modification du Titulaire : COLAS Ile-de-France NORMANDIE devient COLAS France.

#### Commission de Délégation de Service Public – Réélection

Le Président appelle les éventuelles candidatures.

Une seule liste de candidats est présentée :

<b>Liste 1</b>
Titulaires :
M. DESSOGNE Daniel
M. DEYSSON François
M. BEAUFRETON Franck
M. POUILLIER Édouard
M. CORBEL Jean-Yves
Suppléants :
Mme PÉRINI Marie-Claire
M. MALBRUNOT Pascal
Mme DUMAS PRIMBAULT Laure
M. AUDO Benoît
M. PERADON Philippe

Une seule liste étant déposée, conformément à l'article L2121-21 du CGCT,

**Le Comité Syndical, après en avoir délibéré :**

Adoptée par	18	voix	Unanimité
Présents ou représentés	17		
Votants	18		
Exprimés	18		
Pour	18	voix	
Contre	0	voix	
Abstention	0		
Ne prend pas part au vote	0		

- ◆ **PREND ACTE** de la nomination des membres de la Commission de Délégation de Service Public ;
- ◆ **INSTALLE** les membres de la Commission de Délégation de Service Public.

**Commission d'Appel d'Offres – Réélection**

Le Président appelle les éventuelles candidatures.

Une seule liste de candidats est présentée :

<b>Liste 1</b>
<b>Titulaires :</b>
M. DESSOGNE Daniel
M. DEYSSON François
M. BEAUFRETON Franck
M. POUILLIER Édouard
M. CORBEL Jean-Yves
<b>Suppléants :</b>
Mme PÉRINI Marie-Claire
M. MALBRUNOT Pascal
Mme DUMAS PRIMBAULT Laure
M. AUDO Benoît
M. PERADON Philippe

Une seule liste étant déposée, conformément à l'article L2121-21 du CGCT,

**Le Comité Syndical, après en avoir délibéré :**

Adoptée par	18	voix	Unanimité
Présents ou représentés	17		
Votants	18		
Exprimés	18		
Pour	18	voix	
Contre	0	voix	
Abstention	0		
Ne prend pas part au vote	0		

- ◆ **PREND ACTE** de la nomination des membres de la Commission d'Appel d'Offres ;
- ◆ **INSTALLE** les membres de la Commission d'Appel d'Offres ;
- ◆ **PREND ACTE** que dans le cadre des marchés de travaux dont le montant est supérieur ou égal au seuil européen pour les marchés de fournitures et de services et inférieur à celui pour les marchés de travaux, les offres seront analysées en **Commission Marché**, sans condition de quorum, constituée des membres de la Commission d'Appel d'Offres.

**Arrivée de M. DEYSSON François**

### Suppression d'un poste d'Adjoint Administratif – Création d'un poste d'Adjoint Administratif Principal de 2ème classe

**Le Comité Syndical, après en avoir délibéré :**

<b>Adoptée par</b>	<b>21</b>	<b>voix</b>	<b>Unanimité</b>
Présents ou représentés	20		
Votants	21		
Exprimés	21		
Pour	21	voix	
Contre	0	voix	
Abstention	0		
Ne prend pas part au vote	0		

**AUTORISE** le Président, à compter du 1<sup>er</sup> avril 2021, à :

- ◆ supprimer un poste d'Adjoint Administratif à temps complet, précédemment occupé ;
- ◆ créer un poste d'Adjoint Administratif Principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet ;
- ◆ mettre à jour le tableau des effectifs du Syndicat.

### Suppression du poste d'Attaché Principal – Création d'un poste d'Attaché Hors Classe

**Le Comité Syndical, après en avoir délibéré :**

<b>Adoptée par</b>	<b>21</b>	<b>voix</b>	<b>Unanimité</b>
Présents ou représentés	20		
Votants	21		
Exprimés	21		
Pour	21	voix	
Contre	0	voix	
Abstention	0		
Ne prend pas part au vote	0		

**AUTORISE** le Président, à compter du 1<sup>er</sup> avril 2021, à :

- ◆ supprimer le poste d'attaché Principal à temps complet, précédemment occupé ;
- ◆ créer un poste d'Attaché Hors Classe à temps complet ;
- ◆ mettre à jour le tableau des effectifs du Syndicat.

### Suppression du poste de Technicien Territorial – Création d'un poste d'Ingénieur Territorial

**Le Comité Syndical, après en avoir délibéré :**

<b>Adoptée par</b>	<b>21</b>	<b>voix</b>	<b>Unanimité</b>
Présents ou représentés	20		
Votants	21		
Exprimés	21		
Pour	21	voix	
Contre	0	voix	
Abstention	0		
Ne prend pas part au vote	0		

**AUTORISE** le Président, à compter du 1<sup>er</sup> juin 2021, à :

- ◆ supprimer le poste de Technicien Territorial à temps complet, précédemment occupé ;
- ◆ créer un poste d'Ingénieur Territorial à temps complet ;
- ◆ mettre à jour le tableau des effectifs du Syndicat.

## Compte Personnel de Formation (CPF)

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré :

Adoptée par	21	voix	Unanimité
Présents ou représentés	20		
Votants	21		
Exprimés	21		
Pour	21	voix	
Contre	0	voix	
Abstention	0		
Ne prend pas part au vote	0		

- ◆ **SE PRONONCE FAVORABLEMENT** sur le fonctionnement du Compte Personnel de Formation ;
- ◆ **FIXE** :
  1. le montant de l'enveloppe de financement alloué au CPF : 2 000 € pour l'année 2021 ;
  2. le plafond de prise en charge par action de formation et par agent : 1 000 € ;
  3. la prise en charge des frais annexes (repas, transport, parking) : pas de prise en charge des frais annexes hormis pour les formations de préparations aux concours et examens professionnels dispensées par le CNFPT ;
  4. le procédé de gestion d'examen des demandes d'utilisation du CPF :
    - ✓ traitement au fil de l'eau pour les demandes de préparation aux concours et examens professionnels,
    - ✓ mise en place d'un Comité d'Examen des demandes d'utilisation du CPF constitué du Vice-Président chargé de l'Administration Générale, de la Directrice Générale des Services et du Responsable des Ressources Humaines.

## TRAITEMENT

### Gestion des boues des stations d'épuration – Urgence sanitaire COVID 19 : demande de subventions

Le Comité Syndical, compétence **TRAITEMENT**, après en avoir délibéré :

Adoptée par	6	voix	Unanimité
Présents ou représentés	6		
Votants	6		
Exprimés	6		
Pour	6	voix	
Contre	0	voix	
Abstention	0		
Ne prend pas part au vote	0		

**AUTORISE** le Président à solliciter les subventions exceptionnelles de mesures d'urgence de l'Agence de l'Eau Seine Normandie, pour faire face aux dépenses supplémentaires générées suite au changement de destination des boues COVID-19 des stations du SIDASS pendant la durée de la crise sanitaire.

### Ville-Saint-Jacques : demande de subventions pour l'hygiénisation des boues de la STEU

Le Comité Syndical, compétence **TRAITEMENT**, après en avoir délibéré :

Adoptée par	6	voix	Unanimité
Présents ou représentés	6		
Votants	6		
Exprimés	6		
Pour	6	voix	
Contre	0	voix	
Abstention	0		
Ne prend pas part au vote	0		

**AUTORISE** le Président à solliciter les subventions exceptionnelles auprès de l'Agence de l'Eau Seine Normandie et du Département de Seine et Marne pour la mise en œuvre du système d'hygiénisation des boues de la STEU de Ville Saint Jacques.

**Le Comité Syndical, compétence TRAITEMENT, après en avoir délibéré :**

<b>Adoptée par</b>	<b>6</b>	<b>voix</b>	<b>Unanimité</b>
Présents ou représentés	6		
Votants	6		
Exprimés	6		
Pour	6	voix	
Contre	0	voix	
Abstention	0		
Ne prend pas part au vote	0		

**PREND ACTE** du Rapport annuel du SITBVL sur le Prix et la Qualité du Service au titre de l'année 2019.

**FINANCES**

**Débat d'Orientations Budgétaires 2021**

**Le Comité Syndical, après en avoir délibéré :**

<b>Adoptée par</b>	<b>21</b>	<b>voix</b>	<b>Unanimité</b>
Présents ou représentés	20		
Votants	21		
Exprimés	21		
Pour	21	voix	
Contre	0	voix	
Abstention	0		
Ne prend pas part au vote	0		

- ◆ **APPROUVE** les orientations contenues dans le Rapport d'Orientations Budgétaires pour l'élaboration du Budget Primitif 2021 ;
- ◆ **PREND ACTE** du Débat d'Orientations Budgétaires.

Fin de la réunion à 18 h 50.

Moret-Loing-et-Orvanne, le 22 mars 2021



**Le Président,**

**Francis DUCHATEAU**

AFFICHAGE LE ..... **23 MARS 2021**